



République Française
Collectivité Territoriale de Martinique
Communauté d'Agglomération du Pays Nord Martinique

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
 DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
 SEANCE DU JEUDI 06 AVRIL 2023**

Présidence : Bruno Nestor AZEROT
Secrétaire : Frédéric BUVAL
Date de convocation : 28 mars 2023
Nombre de conseillers en exercice : 53
Nombre d'élus présents pour ce point : 30
Nombre de procuration : 14

Extrait n°CC-04-2023-080

Objet : Ouverture, révision et modification des autorisations de programme et crédits de paiement (APCP) – Budget annexe Eau Potable

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Philippe TRUCA (Suppléant de Madame Marie-Thérèse CASIMIRIUS), Patricia Athanase PALMONT, Thierry MARÉCHAL, George GÉLIE, Jean-Louis MARIE-LOUISE, Olivier JEAN-DENIS, Sainte-Rose CAKIN, Joseph PÉRASTE, Jenny DULYS-PETIT, Charles CARISTAN, Jean-Christophe BOULANGÉ, Germain DUTON, Claude Rémy HARNAIS, Gwladys COLER, Joël Christine LINORD, Claude BELLUNE, Maryse ALSIF épouse RANGOLY, Christian VERNEUIL, Georgette RANGOLY, Bruno Nestor AZÉROT, Fabienne LABRANCHE-GROUGI, Jean-Baptiste ROTSEN, Violaine DIAZ, Jean-Hugues MOMPHELE, Josette MASSOLIN, Frédéric BUVAL, Patricia Marie GUION-FIRMIN.

Arrivés en cours de séance : Jonathan TABAR, Gilbert COUTURIER, Sylvain HOCHÉ.

AVAIENT DONNÉ PROCURATION :

Lucien SAINT-JEAN-THÉRÈSE à Patricia Athanase PALMONT, Justin PAMPHILE à Olivier JEAN-DENIS, Farell FRANCOIS-HAUGRIN à Violaine DIAZ, Belfort BIROTA à Christian VERNEUIL, Sarah ANGAMA à Josette MASSOLIN, Saint-Yves RANGOM à Joseph PÉRASTE, Christian RAPHA à Bruno Nestor AZEROT, Annick CHARLEC à Patricia GUION-FIRMIN.

En cours de séance : Paulette RAPON à Jean-Baptiste ROTSEN, Christian PALIN à Frédéric BUVAL, Maurice BONTÉ à Jean-Louis MARIE-LOUISE, Stéphane LORDELLOT à Claude BELLUNE, Sylvie PALCY à Jonathan TABAR, Kristelle RISAL à Gilbert COUTURIER.

ÉTAIENT ABSENTS OU EXCUSÉS :

Félix ISMAIN, Annick COMIER, Pamela PATRON, Laura LITADIER épouse VILLET, Robert DULYMOIS, Chantal MAIGNAN, Patrick BONIFACE, Rose-Marie GÉNOT-PLESDIN.

En cours de séance : Jean-Michel Ulrich COTRÉBIL.

Le Conseil Communautaire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), notamment les articles L1612-1 et suivants, L2224-11 et suivant et L. 2311-3 et suivant ;

Vu la délibération du Conseil Communautaire n° CC-04-2021-065 du 14 avril 2021 portant approbation de l'ouverture d'autorisations d'engagement et des crédits de paiements y afférent pour le budget annexe de l'Eau Potable ;

Vu la délibération du Conseil Communautaire n° CC-04-2022-096 du 21 avril 2022 portant approbation de la modification des autorisations de programme et des crédits de paiements y afférent relative au budget annexe de l'Eau Potable ;

Considérant qu'en application de l'article L2311-3 du CGCT, la section d'investissement du budget peut comprendre des autorisations de programme et la section de fonctionnement des autorisations d'engagement ;

Considérant que chaque autorisation de programme ou d'engagement comporte la répartition prévisionnelle par exercice des crédits de paiement correspondants afin de tenir compte du caractère pluriannuel de certaines dépenses d'équipement ou de fonctionnement ;

Considérant que les autorisations de programme ou d'engagement et leurs révisions éventuelles sont présentées et votées par délibération distincte, lors de l'adoption du budget de l'exercice ou des décisions modificatives ;

Considérant que 6 autorisations de programme ont été ouvertes en 2021 pour un montant de 6 188 000,00 € hors taxes et qu'en 2022, 2 autorisations de programme (n°2021-3 et n°2021-5) ont été révisées passant alors le montant total de ces dernières à 6 233 000 € hors taxes ;

Considérant que l'avancement de certaines de ces opérations n'a pas permis de consommer l'intégralité des crédits de paiements 2021 et 2022 et qu'il convient dès lors de modifier les crédits de paiements correspondants ;

Considérant que le coût prévisionnel des trois opérations suivantes a été modifié :

- Recherche en eau sur le territoire de CAP NORD,
- Modernisation et optimisation de l'interconnexion Vivé/ CAPNORD/ CAESM au Galion - Commune de la Trinité,
- Réhabilitation de réservoirs d'eau potable.

Considérant qu'il convient de modifier les numéros des autorisations de programme et crédits de paiement ;

Considérant qu'en 2023, les 3 opérations suivantes ont été identifiées pour une inscription en autorisation de programme :

- Renouvellement de réseaux en eau potable,
- Travaux de renforcement et modernisation des réseaux et des ouvrages en eau potable,
- Acquisition de matériels informatiques et de bureaux.

Considérant que compte tenu des réalisations 2021 et 2022, des crédits inscrits au budget primitif 2023 et de l'actualisation des coûts prévisionnels d'opérations il convient :

- D'ouvrir les autorisations de programme des AP/CP n°2023-1, 2023-2 et 2023-3,
- De réviser les autorisations de programmes des AP/CP n°2021-2, 2021-3 et 2021-5,
- De modifier les crédits de paiement des AP/CP n°2021-1, 2021-2, 2021-3, 2021-4, 2021-5 et 2021-6 comme suit :

MONTANT DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME (€ HT)						FINANCEMENT	
Intitulé de l'AP	N° OP	Année d'ouverture	N° AP	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N	Subventions	CAP Nord Martinique	
Construction du réservoir de Vallon au Lorrain	2020050	2021	2021APEP01	735 000,00	-	735 000,00	
Modernisation et optimisation de l'interconnexion Vive/ CAPNORD/ CAESM au Galion - Commune de Trinité	202109	2021	2021APEP02	2 221 555,60	2 000 000,00	221 555,60	
Recherche en eau sur le territoire de CAPNORD	202105	2021	2021APEP03	1 325 200,00	1 229 200,00	1 175 200,00	
Régularisation administrative des captages	2021016	2021	2021APEP04	505 000,00	-	505 000,00	
Réhabilitation de réservoirs d'eau potable	2021001	2021	2021APEP05	525 000,00	-	525 000,00	
Sécurisation et renforcement des ouvrages supports de l'adduction de la source de Morestin	2021007	2021	2021APEP06	1 052 000,00	-	1 052 000,00	
Renouvellement de réseaux en eau potable	2021006	2023	2023APEP01	3 014 000,00	-	3 014 000,00	
Travaux de renforcement et modernisation des réseaux et des ouvrages en eau potable	2022001	2023	2023APEP02	22 110 000,00	182 201,92	21 010 000,00	
Acquisition de matériels informatiques et de bureaux		2023	2023APEP03	38 126,61		38 126,61	
TOTAL				31 525 882,21	3 411 401,92	28 237 755,60	

MONTANT DES CREDITS DE PAIEMENT (€ HT)							
N° AP	Crédits de paiement ouverts au titre de 2021	Crédits de paiement ouverts au titre de 2022	Crédits de paiement ouverts au titre de 2023	Crédits de paiement ouverts au titre de 2024	Crédits de paiement ouverts au titre de 2025	Crédits de paiement ouverts au titre de 2026	Crédits de paiement ouverts au titre de 2027
2021APEP01	-	524,84	205 000,00	529 475,16	-	-	-
2021APEP02	-	22 648,81	2 198 906,79	-	-	-	-
2021APEP03	-	70 560,00	1 254 640,00	-	-	-	-
2021APEP04	-	472,87	303 000,00	201 527,13	-	-	-
2021APEP05	-	-	525 000,00	-	-	-	-
2021APEP06	-	-	302 000,00	750 000,00	-	-	-
2023APEP01	-	-	1 523 000,00	1 491 000,00	-	-	-
2023APEP02	-	-	5 030 325,85	6 775 674,15	5 802 000,00	2 502 000,00	2 000 000,00
2023APEP03	-	-	14 001,36	11 406,52	7 996,52	4 722,21	-
	-	94 206,52	11 355 874,00	9 759 082,96	5 809 996,52	2 506 722,21	2 000 000,00

Considérant que les membres de la Commission finances, réunis le 29 mars 2023, ont émis un avis favorable ;

Après en avoir délibéré

À l'unanimité,

DÉCIDE

Article 1 :

D'approuver conformément aux tableaux qui suivent :

- L'ouverture des autorisations de programme des Autorisations de Programme et Crédits de Paiement n°2023-1, 2023-2 et 2023-3,
- La révision des autorisations de programmes des Autorisations de Programme et Crédits de Paiement n°2021-2, 2021-3,
- La modification des crédits de paiement des Autorisations de Programme et Crédits de Paiement n°2021-1, 2021-2, 2021-3, 2021-4 2021-5 et 2021-6.

MONTANT DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME (€ HT)						FINANCEMENT	
Intitulé de l'AP	N° OP	Année d'ouverture	N° AP	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N	Subventions	CAP Nord Martinique	
Construction du réservoir de Vallon au Lorrain	2020050	2021	2021APEP01	735 000,00	-	735 000,00	
Modernisation et optimisation de l'interconnexion Vivé/ CAPNORD/ CAESM au Galion - Commune de Trinité	202109	2021	2021APEP02	2 221 555,60	2 000 000,00	221 555,60	
Recherche en eau sur le territoire de CAPNORD	202105	2021	2021APEP03	1 325 200,00	1 229 200,00	1 175 200,00	
Régularisation administrative des captages	2021016	2021	2021APEP04	505 000,00	-	505 000,00	
Réhabilitation de réservoirs d'eau potable	2021001	2021	2021APEP05	525 000,00	-	525 000,00	
Sécurisation et renforcement des ouvrages supports de l'adduction de la source de Morestin	2021007	2021	2021APEP06	1 052 000,00	-	1 052 000,00	
Renouvellement de réseaux en eau potable	2021006	2023	2023APEP01	3 014 000,00	-	3 014 000,00	
Travaux de renforcement et modernisation des réseaux et des ouvrages en eau potable	2022001	2023	2023APEP02	22 110 000,00	182 201,92	21 010 000,00	
Acquisition de matériels informatiques et de bureaux		2023	2023APEP03	38 126,61		38 126,61	
TOTAL				31 525 882,21	3 411 401,92	28 237 755,60	

MONTANT DES CREDITS DE PAIEMENT (€ HT)							
N° AP	Crédits de paiement ouverts au titre de 2021	Crédits de paiement ouverts au titre de 2022	Crédits de paiement ouverts au titre de 2023	Crédits de paiement ouverts au titre de 2024	Crédits de paiement ouverts au titre de 2025	Crédits de paiement ouverts au titre de 2026	Crédits de paiement ouverts au titre de 2027
2021APEP01	-	524,84	205 000,00	529 475,16	-	-	-
2021APEP02	-	22 648,81	2 198 906,79	-	-	-	-
2021APEP03	-	70 560,00	1 254 640,00	-	-	-	-
2021APEP04	-	472,87	303 000,00	201 527,13	-	-	-
2021APEP05	-	-	525 000,00	-	-	-	-
2021APEP06	-	-	302 000,00	750 000,00	-	-	-
2023APEP01	-	-	1 523 000,00	1 491 000,00	-	-	-
2023APEP02	-	-	5 030 325,85	6 775 674,15	5 802 000,00	2 502 000,00	2 000 000,00
2023APEP03	-	-	14 001,36	11 406,52	7 996,52	4 722,21	-
	-	94 206,52	11 355 874,00	9 759 082,96	5 809 996,52	2 506 722,21	2 000 000,00

Article 2 :

D'autoriser le Président à accomplir tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Article 3:

Monsieur le Préfet, Madame la Comptable publique du Service de Gestion Comptable de CAP Nord Martinique, Monsieur le Directeur Général des Services, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Vote

Pour : 43

Contre : 00

Abstention : 01

Abstention déclarée : 00

Non votant : 01

Pour extrait certifié conforme

Fait à Marigot, le 24 avril 2023

Le Président



Bruno Nestor AZÉROT

The image shows a circular official stamp of the 'Communauté d'Agglomération CAP Nord Martinique'. The stamp contains the text: 'Communauté d'Agglomération', 'CAP Nord Martinique', 'Tel : 0596 53 50 83', and 'Fax : 0596 53 60'. A large, stylized blue ink signature is written over the stamp, and the name 'Bruno Nestor AZÉROT' is printed below it.